



Infolettre

18 avril 2025



Réseau BIBLIO de la Montérégie
Nouvelle association

Dès le début du mois de mai 2025

Le Service des loisirs, de la culture et du tourisme a le plaisir d'annoncer qu'au cours du mois de mai, les abonnés de la bibliothèque de Rigaud auront accès à un tout nouveau catalogue en ligne, le catalogue du Réseau BIBLIO de la Montérégie !

La migration vers cette nouvelle plateforme s'inscrit dans un souci de la Ville

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

aussi à des revues populaires, des livres audios, des journaux locaux, régionaux et internationaux, à de la formation en ligne, à du soutien scolaire pour les jeunes, à davantage de musique, ainsi qu'à des ressources en généalogie et bien plus encore, comme il est possible de le constater sur [Réseau BIBLIO de la Montérégie](#).

Cette migration ne se fera toutefois pas sans heurt ou compromis pour les abonnés qui ne résident pas à Rigaud et dont la municipalité n'a pas de bibliothèque ou dont la bibliothèque n'est pas membre affiliée de Réseau BIBLIO de la Montérégie.

[Lisez la nouvelle intégrale](#)

[À propos du Réseau BIBLIO de la Montérégie](#)



La Grande Corvée
Êtes-vous inscrits ?
Le samedi 26 avril 2025

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

l'occasion parfaite de valoriser notre milieu de vie, nos parcs et nos rues !

Faites comme les scouts de 1st Cavagnal Scouts Hudson Quebec et les autres bénévoles, **répondez PRÉSENTS, beau temps, mauvais temps**, en vous inscrivant à la Grande Corvée du samedi 26 avril de 9 h à 12 h dès aujourd'hui avec tous les membres de votre famille !

La Grande Corvée c'est l'occasion de s'unir une fois par année pour une bonne cause : Rigaud ! C'est l'occasion de maintenir son sentiment d'appartenance, de faire de belles rencontres, de prendre l'air et de faire de l'exercice.

Profitez-en aussi pour jaser avec les élus sur le terrain !

[Je m'inscris à la Grande Corvée](#)



Installation des quais

Patience, c'est pour bientôt !

Nous comprenons que vous ayez hâte de profiter des plans d'eau ! Toutefois, la division des travaux publics attend que le niveau de l'eau baisse pour permettre l'installation sécuritaire des quais. La Ville annoncera leur installation dans son

Rappelons que pour continuer de profiter gratuitement de cette rampe d'accès, les usagers sont invités à faire preuve de **discrétion**, de **courtoisie** et de **respect** en tout temps. Cela signifie :

Pas de vagues : partez et arrivez à basse vitesse. Circulez loin des berges. Les vagues endommagent les berges, les frayères de poissons et les infrastructures privées et publiques (quais, bateaux amarrés, murets) .

Pas de bruit : ce secteur est un milieu de vie pour de nombreux résidents, respectez leur tranquillité. Ne criez pas, baissez le volume de votre musique. Ne contribuez pas aux plaintes.

Pas de pêche sur les quais : les lignes nuisent à l'approche et aux départs des embarcations et peuvent s'enrouler dans les hélices. La pêche est donc interdite.

Pas de jeux sur les quais : les quais ne sont pas des aires de jeux. Ce sont des structures pour accoster. Merci de les laisser libres en tout temps et de ne pas laisser vos enfants courir sur les quais.

Stationnez-vous pour maximiser les espaces : en raison des places limitées, les usagers sont invités à stationner leur remorque de manière à les maximiser. Les interdictions de stationnement sur rue doivent être respectées. pour les véhicules d'urgence et d'entretien.

Attention aux angles morts : avant de vous engager dans la courbe du chemin et du rond-point, ralentissez et vérifiez qu'aucun véhicule n'est engagé dans le chemin.

Laissez le temps et l'espace aux plaisanciers pour les entrées et sorties. Il est interdit de laisser une embarcation sans surveillance, sauf pour déplacer votre véhicule et remorque.

En respectant ces règles, vous améliorez la cohabitation et réduisez les plaintes. Visualisez l'avis ci-dessous.

[Visualisez les règles sur l'avis de courtoisie](#)



Opération nids-de-poule Colmatage temporaire versus permanent

La réparation des nids-de-poule varie en fonction de l'urgence de la situation, des conditions météo, mais également du débit de circulation, de l'état de la surface et des matériaux disponibles pendant la saison. L'hiver et au printemps, alors que les conditions météo varient grandement (neige, pluie, chaussée mouillée, glacée, etc.), il est difficile d'effectuer des travaux permanents.

À titre indicatif, lorsque les températures n'atteignent pas les valeurs positives de plus de 5°C, l'équipe de la division des TP doit remplir les plus petits nids manuellement au moyen d'enrobé granulaire froid ou tiède, dans la mesure où la surface est sèche ou humide. Ces correctifs manuels ont une durée de vie limitée selon les conditions sur le terrain. Dans d'autres cas, si l'ampleur de la surface à réparer est plus importante, **l'équipe peut installer un bollard pour dévier la circulation temporairement.** Les automobilistes sont invités à ne pas le retirer. D'ailleurs, plusieurs bollards ont été volés ! Donc n'hésitez pas à le signaler aux travaux publics.

Lorsque les températures se réchauffent et que les plans d'asphalte chaud

consécutifs avec de la machinerie. Ces travaux ont alors une durée de vie prolongée. Votre patience est donc appréciée.

Vous pouvez signaler un nid-de-poule ou une problématique sur le réseau routier par courriel en cliquant sur la bulle ci-dessous ou au 450 451-0869, poste 200 en précisant l'endroit (le nom de la rue, l'adresse ou l'intersection la plus proche).

Pour signaler un nid-de-poule par courriel



Travaux d'Hydro-Québec **Abattage d'arbres sur le** **chemin du Bas-de-la-Rivière**

Des travaux d'abattage auront lieu en juin et juillet sur le chemin du Bas-de-la-Rivière. Ces interventions visent les arbres jugés dangereux par des arboristes experts, tels qu'identifiés sur la carte. Lorsque des arbres sont situés sur des terrains privés, les propriétaires concernés ont été, ou seront, contactés et informés.

Avant de planter un arbre à proximité des installations d'HQ et d'être surpris par son abattage plusieurs années après, il est impératif que les résidents se

Consultez les espèces compatibles d'au plus 2,5 m

Offres d'emploi

La Ville cherche à combler les postes ci-dessous. Pour la description complète des postes, cliquez sur la photo. L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.



Chef de division - finances et trésorerie
(Direction générale)

[Subscribe](#)

[Past Issues](#)

[Translate](#) ▼



Agent administratif - contrat temporaire
(Direction générale)



Technicien en urbanisme - emplois d'été
(Division de l'urbanisme)

Visitez la page carrières et emplois



Marché de Noël 2025

Soumettez votre candidature dès le vendredi 1er mai 2025

En 2024, ce sont près de **750 visiteurs** qui ont franchi les portes de la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur à Rigaud pour profiter de l'ambiance festive et découvrir de superbes produits locaux et régionaux. Ne manquez pas l'occasion de mettre en vitrine vos produits en 2025 ! **Faites parvenir votre candidature en ligne dès le jeudi 1^{er} mai, et au plus tard le vendredi 1^{er} août 2025.** Le marché aura lieu le **samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025** de 10 h à 16 h à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur située au 10, rue Saint-Jean-Baptiste Est.

Les artisans et producteurs intéressés doivent obligatoirement participer aux deux jours du marché, pour un frais unique de 50 \$ couvrant la location d'une table. Les candidatures seront évaluées selon plusieurs critères de sélection, notamment l'originalité, la qualité des produits et la diversité de l'offre dans chaque catégorie. La priorité sera accordée aux artisans locaux, sans toutefois nuire à la participation des artisans régionaux.

Les candidats retenus recevront une confirmation par courriel à la fin de la période d'évaluation, **au plus tard le vendredi 22 août 2025.**

[Formulaire d'inscription au marché de Noël dès le 1er mai 2025](#)



Défi Pissenlits 2025

Je participe, je sensibilise

Le temps de la floraison

La Ville de Rigaud est fière de participer à une autre édition du *Défi Pissenlits* sur certains de ses terrains et invite tous ses résidents à se joindre à elle. L'ère du maintien du statut social par l'apparence d'une pelouse monotone verte à 100 % est résolue ! Trop exigeante en eau, en pesticides, en temps et en argent, elle nuit à la qualité des nutriments du sol, à la biodiversité, à la faune, et aux insectes pollinisateurs qui assurent le tiers de tout ce que nous mangeons, incluant les fruits, les légumes, les graines, les noix, et même le café et le chocolat à l'étranger.

Les pissenlits sont une excellente et abondante source de pollen au printemps, mais ce ne sont pas les seuls à fournir du nectar ! De nombreuses fleurs et arbres, aident nos pollinisateurs à reprendre des forces après de longs mois passés sous la neige. Le défi pissenlit est bénéfique pour tous les insectes pollinisateurs, les abeilles, les bourdons, les papillons, et même les petites mouches pollinisatrices !

En apprendre davantage sur le défi



Journée écocitoyenne Et marché local

Le samedi 10 mai 2025

De retour cette année, la Journée écocitoyenne offrira à tous les résidents, petits et grands, l'occasion de faire le **plein sans frais de fines herbes** (gracieuseté des Pouces verts du Collège Bourget), de **plantes**, de **semis d'arbres** et d'**échanger leurs vivaces**.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 10 mai de 9 h à 12 h sur le parvis de l'hôtel de ville situé au 106, rue Saint-Viateur.

Apportez :

- Votre preuve d'identité et de résidence (adresse)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

efforts de compostage dans votre bac brun !

- Vos vivaces et autres plantes que vous souhaitez échanger avec les autres membres de la communauté, et
- Votre sourire !

De plus, le marché local sera sur place !

Alors, apportez vos sacs pour faire le plein de produits locaux !



À propos de la Journée écocitoyenne



Journée déchiquetage

Le samedi 10 mai 2025

De retour cette année, la Journée de déchiquetage et de destruction des petits supports numériques (clé USB, cellulaires, disquettes) de la Caisse Desjardins pour les particuliers et les organismes de la région, aura lieu le samedi 10 mai 2025 de 10 h à 14 h aux centres de services Desjardins de Vaudreuil-Dorion (455, avenue Saint-Charles), de l'Île-Perrot (100, boulevard Don-Quichotte) et Saint-Zotique (1004, rue Principale). Le service est gratuit. *Crédit photo : Caisse Desjardins*

Consultez la page Facebook de Desjardins (Caisse de Vaudreuil-Soulanges)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Jeux de société (50 ans et plus)

Le mercredi 23 avril 2025

Brisez l'isolement et la routine, élargissez votre cercle d'amis tout en découvrant de nouveaux jeux de cartes, de dés, de hasard, de stratégie, et d'énigmes lors des rencontres de 2 heures organisées par le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges (CCAVS) les mercredis à toutes les 2 semaines dès le 23 avril et ce, jusqu'au mercredi 30 juillet inclusivement !

Gratuit et sans inscription, il suffit de se présenter à 10 h à la salle Polyvalente de la bibliothèque municipale située au 102, rue Saint-Pierre. Bienvenue à tous, résidents et non-résidents !

Consultez les dates et inscrivez-les à votre agenda



Club de pétanque de Rigaud

Dès le lundi 5 mai 2025

Les membres du Club de pétanque de Rigaud invitent les résidents et non-résidents de tous âges à se joindre à eux pour la saison 2025 tous les lundis et mercredis du 5 mai au 27 août de 18 h 45 à 20 h.

- Gratuit et sans inscription
- Aucune habileté particulière
- Aucun matériel requis

Il suffit de se présenter au terrain de pétanque du parc Chartier-De Lotbinière accessible par la rue du Boisé-des-Franciscaines (à côté du bureau de poste sur la rue Saint-Viateur). Des espaces de stationnement sont accessibles à proximité. Venez vous amuser et faire de belles rencontres!

En apprendre davantage sur le Club de pétanque



Atelier de poterie
Le samedi 17 mai 2025

Les résidents et non-résidents de tous âges sont invités à participer à un atelier de sculpture en argile **le samedi 17 mai de 10 h à 12 h**, à la salle Polyvalente de la bibliothèque (102, rue Saint-Pierre). Que vous souhaitiez créer un pot, un vase, une tasse ou une figurine, cet atelier vous permettra de découvrir les bases de la poterie et, qui sait, peut-être de vous initier à un nouveau passe-temps !

L'atelier est **gratuit**, mais l'inscription est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire **en ligne**, par téléphone au **450 451-0869, poste 260**, ou directement au comptoir des prêts pendant les heures d'ouverture.

Inscription en ligne sur votre compte Sport-Plus

Pour tous les détails de l'atelier de poterie

RAPPEL

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Congés de Pâques

Bureaux fermés

Ce vendredi 18 et le lundi 21 avril 2025

À l'occasion du Vendredi saint et du lundi de Pâques, les bureaux administratifs situés à l'hôtel de ville et aux ateliers municipaux seront fermés. La **bibliothèque**, fermée le lundi, sera également fermée le **mardi 22 avril 2025**. La chute à livres restera disponible.

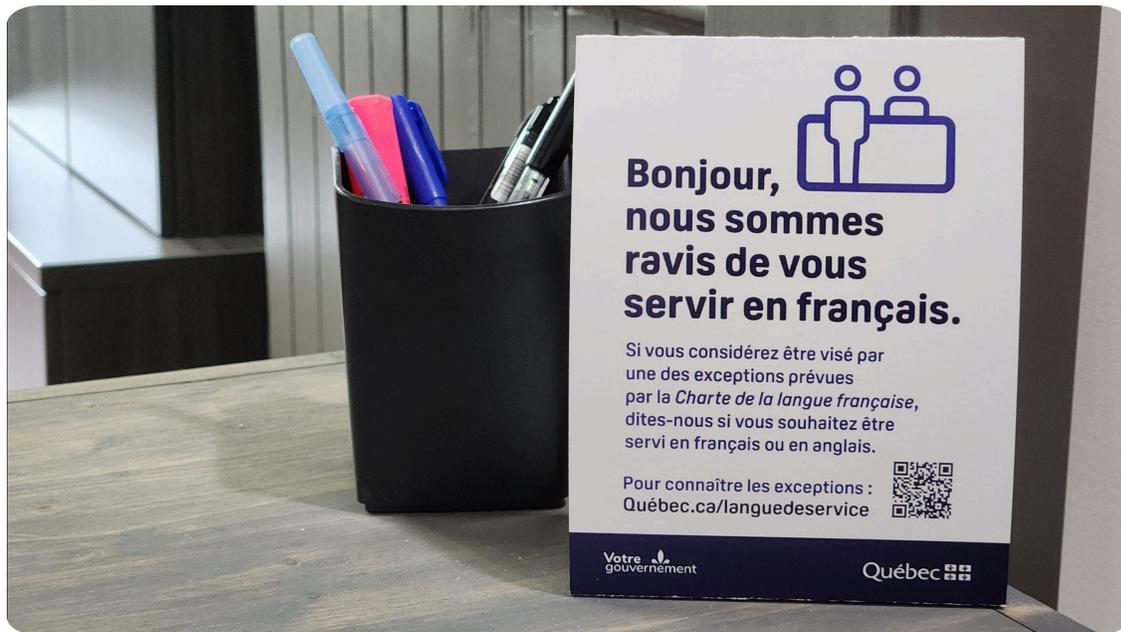
Urgences de nature municipale

Si l'intervention municipale ne peut attendre la réouverture des bureaux, composez le 3-1-1, notamment pour un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, un danger sur le réseau routier, etc.

Pour les demandes non urgentes, veuillez fournir le plus de détails possible (nom, adresse, problème, coin de rue, noms de rues, adresse la plus proche, etc.) à la division des travaux publics par courriel (ci-dessous) ou par téléphone au 450 451-0869, poste 200 ou utilisez l'application Voilà. Au retour du congé, les demandes sont priorisées.

Téléchargez l'application Voilà

Acheminez votre demande non urgente par courriel



Accueillir et servir en français Devoir d'exemplarité de la Ville

Saviez-vous que depuis le 1er juin 2023, la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, communément appelé la Loi 96, est entrée en vigueur ?

Cette Loi a modifié la Charte de la langue française laquelle établit le devoir d'exemplarité des employés de l'État relativement à l'utilisation, à la promotion, au rayonnement et à la protection de la langue française. Le principe général d'exemplarité veut que les employés de l'État, notamment de la Ville, utilisent exclusivement le français dans leurs communications orales et écrites. Seules certaines situations permettent au personnel d'utiliser une autre langue, c'est le cas notamment de situations qui compromettent la santé ou la sécurité.

Sachez toutefois que notre personnel ne sera ni offensé ni fâché si, comme citoyen anglophone, vous choisissiez de poursuivre vos échanges avec nous en vous exprimant dans votre langue. D'ailleurs plusieurs citoyens anglophones échangent déjà avec nous de cette façon, sur un terrain neutre dans le respect et la courtoisie. Si la compréhension de textes en français était plus difficile, il existe plusieurs outils de traduction en ligne, à même les navigateurs, pour faciliter la traduction.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

le choix ou un caprice de l'employé de vous parler en français, il ou elle ne fait que remplir ses obligations. Merci de votre compréhension.

En apprendre davantage sur la modernisation de la Charte de la langue française

Quelqu'un a partagé cette infolettre avec vous ?

Le contenu vous intéresse ?

Abonnez-vous !

Pour s'abonner aux infolettres

© 2025, Tous droits réservés.

Notre adresse postale :

Ville de Rigaud 106 Rue St Viateur Rigaud, QC J0P 1P0 Canada

Mettre à jour vos préférences ou se désinscrire.

